Programme de Formation

Japonais à visée professionnelle : parcours personnalisé – Certification LILATE

Organisation

Durée : 15 heures

Mode d'organisation : À distance

Prix : 1 200,00 €

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à tout **public adulte en activité professionnelle ou en transition professionnelle**, souhaitant développer ou renforcer ses compétences en japonais dans un contexte professionnel :

- Salariés du secteur privé ou public
- Travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs
- Dirigeants et gérants d'entreprise
- Demandeurs d'emploi
- Professionnels en reconversion

Tous niveaux, de débutant (A1) à avancé (C2) selon le CECRL. Le parcours est adapté au niveau initial établi lors du positionnement.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, et en fonction du niveau visé sur l'échelle du CECRL (A1 à C2), l'apprenant sera en mesure de :

Compréhension orale (Listening)

- Comprendre des interventions orales en japonais dans un contexte professionnel, à un rythme naturel, et en identifier les informations essentielles.
- Suivre et interpréter des échanges, des réunions ou des présentations en japonais liés à son domaine d'activité.

Expression orale (Speaking)

- S'exprimer avec clarté, fluidité et précision en protugais dans des situations professionnelles courantes (réunions, appels, présentations, négociations).
- Adapter son registre de langue, sa prononciation et son élocution en fonction de l'interlocuteur et du contexte.
- Argumenter, reformuler et gérer des échanges spontanés avec des interlocuteurs natifs ou non natifs.

Compréhension écrite (Reading)

- Lire et comprendre des documents professionnels rédigés en japonais (courriels, rapports, articles, notices) et en extraire les informations pertinentes.

Expression écrite (Writing)

- Rédiger des écrits professionnels en japonais (courriels, comptes rendus, synthèses) de manière structurée, claire et adaptée au destinataire.
- Dans le cadre du japonais, langue utilisant un système d'écriture non latin fondé sur les syllabaires hiragana et katakana ainsi que les caractères kanji, la formation intègre un module spécifique d'initiation ou de consolidation du système graphique (lecture et écriture des kana et principaux kanji) en complément du développement des compétences orales, de compréhension et de production écrites en contexte professionnel.

Interaction et compétences transversales

- Interagir de manière efficace et appropriée dans un environnement professionnel japonais, en tenant compte des codes culturels et des usages professionnels.
- Développer des stratégies d'apprentissage autonomes pour consolider et maintenir les acquis au-delà de la formation.

Certification

- Obtenir la **certification LILATE** (Test d'aptitude à travailler en langue japonaise – RS7320), attestant du niveau de compétence opérationnelle en japonais dans un contexte professionnel, conformément au CECRL.

Description

Cette formation en japonais à visée professionnelle propose un **parcours entièrement personnalisé**, conçu et adapté en fonction des objectifs spécifiques, du niveau initial et des besoins professionnels de chaque apprenant. À l'issue d'un positionnement initial (test de niveau et analyse des besoins), un programme sur mesure est élaboré, mobilisant les modalités pédagogiques suivantes dans des proportions variables selon le profil de l'apprenant :

- **Cours individuels avec un formateur dédié** – Un enseignant référent accompagne l'apprenant tout au long de son parcours, assurant la cohérence pédagogique, le suivi de la progression et l'adaptation continue du programme.
- **Séances en groupe** – Des cours collectifs permettent de développer les compétences d'interaction orale, de compréhension et d'expression dans un contexte d'échange, favorisant la mise en situation professionnelle.
- **Coaching ciblé** – Des interventions spécifiques d'un coach pédagogique sur des compétences précises telles que la prononciation, l'élocution, l'intonation et la fluidité à l'oral, en fonction des axes d'amélioration identifiés.
- **E-learning** – Un accès à une plateforme d'apprentissage en ligne complète le dispositif, permettant à l'apprenant de travailler en autonomie sur des exercices de consolidation, de

compréhension écrite et orale, et de révision, à son propre rythme.

La répartition entre ces différentes modalités est définie lors de l'élaboration du parcours individualisé et peut être ajustée en cours de formation en fonction de la progression de l'apprenant. L'ensemble du parcours est sanctionné par le passage de la **certification LILATE** (Test d'aptitude à travailler en japonais – RS7315), inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences.

Prérequis

Aucun prérequis linguistique – La formation est accessible à tous les niveaux, de débutant (A1) à avancé (C2). Le parcours est adapté au niveau initial établi lors du positionnement.

Prérequis techniques (pour les séances à distance et l'accès à l'espace apprenant en ligne) :

- Maîtrise de base de l'outil informatique (navigation internet, utilisation d'un clavier et d'une souris, gestion de fichiers).
- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette récente équipé(e) d'une webcam, d'un micro et de haut-parleurs (ou d'un casque).
- Navigateur internet récent : Google Chrome (recommandé) ou Mozilla Firefox.
- Connexion internet stable avec un débit minimum de 2,5 Mbps en réception (download) et 2,0 Mbps en émission (upload) pour les cours individuels, ou 3,2 Mbps en réception et en émission pour les séances en groupe.

Modalités pédagogiques

Approche **multimodale et individualisée** : cours particuliers, classes virtuelles collectives, coaching oral, e-learning sur plateforme, suivi continu et certification LILATE.

Moyens et supports pédagogiques

L'organisme met à disposition de chaque apprenant les moyens et supports suivants :

Espace personnel en ligne (extranet apprenant)

- Accès sécurisé à un espace personnel accessible depuis tout appareil connecté (ordinateur, tablette, mobile).
- Consultation du parcours de formation, du calendrier des séances et de la progression individuelle.
- Espace de stockage pour le partage de documents : supports de cours, ressources pédagogiques, attestations, programmes.
- Auto-évaluation des compétences en début et en fin de parcours.
- Accès aux questionnaires de satisfaction.

Classe virtuelle intégrée

- Outil de visioconférence intégré directement à l'espace apprenant, permettant de suivre les cours individuels et collectifs à distance.
- Émargement électronique intégré pour la traçabilité de la présence en formation synchrone à distance.
- Replay des séances disponible automatiquement après chaque session.

Plateforme e-learning (LMS)

- Accès en un clic depuis l'espace personnel de l'apprenant, sans identifiants supplémentaires (connexion SSO).
- Ressources interactives : exercices de grammaire, vocabulaire, compréhension orale et écrite, quiz.
- Suivi automatisé de la progression, du temps passé et des scores, consultable par l'apprenant et le formateur.

Suivi pédagogique individualisé

- Compte rendu pédagogique rédigé par le formateur après chaque séance, consultable par l'apprenant depuis son espace personnel.
- Suivi individuel de la progression par le formateur référent, avec adaptation continue du programme.

Supports de formation

- Documents pédagogiques adaptés au niveau et aux objectifs de l'apprenant (fiches, exercices, scénarios de mise en situation).
- Ressources audio et vidéo authentiques pour le travail de compréhension orale.
- Notifications et rappels automatiques pour les échéances, sessions à venir et mises à jour du parcours.

Modalités d'évaluation et de suivi

Le dispositif d'évaluation et de suivi comprend :

Évaluation diagnostique

- Test de positionnement initial (oral et écrit) pour établir le niveau CECRL de départ.
- Analyse des besoins professionnels et définition des objectifs individualisés.

Évaluations formatives

- Évaluations régulières en cours de formation (exercices, mises en situation, quiz) permettant de mesurer la progression et d'ajuster le parcours.
- Compte rendu pédagogique rédigé par le formateur après chaque séance, consultable par l'apprenant.
- Auto-évaluation des compétences par l'apprenant via son espace personnel en ligne.

Suivi de l'assiduité

- Émargement électronique à chaque séance (présentiel et distance).
- Suivi de la progression sur la plateforme e-learning (temps passé, taux d'avancement, scores).

Évaluation certificative

- Passage de la **certification LILATE** (Test d'aptitude à travailler en japonais – RS7320) en fin de parcours.
- Épreuve en ligne avec un examinateur de langue maternelle japonais, évaluant les compétences opérationnelles à l'oral et à l'écrit, conformément au CECRL.
- Rapport détaillé remis sous 24 heures, indiquant le niveau atteint sur l'échelle du CECRL.

Enquête de satisfaction

- Questionnaire de satisfaction complété par l'apprenant en fin de formation, accessible depuis son espace personnel.

Compétences acquises

Compréhension à l'oral (Listening comprehension) A1-C2

Compréhension à l'écrit (Written comprehension) A1-C2

Expression à l'oral (Spoken interaction/Conversation) A1-C2

Expression à l'oral (Spoken production) A1-C2

Expression à l'écrit (Written production) A1-C2

Informations sur l'admission

Admission : entretien initial, test de positionnement CECRL, analyse des besoins et parcours personnalisé, puis inscription après remise du programme et devis. Délai d'accès : **14 jours ouvrés** minimum après validation.

Profil du formateur

Les formateurs intervenant dans le cadre de cette formation répondent aux critères suivants :

Formateur référent (cours individuels et collectifs)

- Locuteur natif ou de niveau C2 en japonais.
- Diplôme d'enseignement du japonais langue et/ou expérience significative dans l'enseignement du epsagnol à des adultes en contexte professionnel.
- Expérience minimum de 2 ans en formation linguistique professionnelle.
- Maîtrise des référentiels CECRL et connaissance de la certification LILATE.

Coach pédagogique (prononciation, élocution, fluidité)

- Spécialiste de la phonétique et de la communication orale en japonais.
- Expérience en accompagnement individuel sur la prononciation, l'intonation et la posture communicative en contexte professionnel.

Les qualifications et l'expérience de chaque formateur sont vérifiées et documentées par l'organisme de formation. Les CV et diplômes sont tenus à disposition en cas de contrôle.

Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux **personnes en situation de handicap**.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les modalités à distance (classe virtuelle, e-learning) permettent également de faciliter l'accès à la formation pour les personnes ayant des contraintes de déplacement.

Pour toute situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique (adaptation du rythme, des supports, des modalités d'évaluation ou de l'environnement de formation), nous vous invitons à contacter notre **référent handicap** en amont de l'inscription afin d'étudier ensemble les solutions adaptées.

Contact référent handicap : inclusion@lexis-ecole-de-langues.fr